



Financement immobilier en séparation de bien 75/25 %

Par **Sam07**, le **30/10/2015** à **23:30**

Bonjour, cela fait 4 ans que l'on a acquis un bien immobilier a 75 % pour ma femme et 25 % pour moi ,
ses revenue sont de 1800 € contre 1300€ pour ma part ,

ce la fait exactement 55 mois que je paie 187 euros de plus sur ma part de crédit ou de 376 € contribution aux charges du ménage , contre 190€ pour ma femme .

$187 \text{ €} \times 55 \text{ mois} = 10285 \text{ €}$

Comment puis-je récupérer cette somme ?

Revoir l'acte notarial a 35% ?

Peut-elle faire office d'une créance entre époux ?

Ou rentre-t-elle dans la contribution aux charges du ménage ?

Merci de votre aide .

Cordialement .